



DESCRIPTION DE FONCTION

1) IDENTIFICATION DU POSTE

Titre d'emploi	Maître électricien(ne)
Service	Installations matérielles
Supérieur immédiat	Chef des services techniques
Statut	Permanent – temps complet
Conditions salariales et Horaire de travail	Salaire : Min. : 25,89 \$ Max. : 28 \$ Semaine de travail : du mardi au samedi Horaire de travail : Mardi à vendredi de 7 h 30 à 16 heures et samedi de 6 h 30 à 15 heures

2) DESCRIPTION SOMMAIRE

Personne qui est requise par l'établissement de travailler comme maître-électricien ou maître-électricienne.

3) FONCTIONS OU RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

- Procède aux travaux de construction relatifs :
 - à une installation électrique neuve;
 - à la réfection, à la modification et à la réparation d'une installation électrique existante;
 - au raccordement électrique d'un appareil (ex. : chauffe-eau, câble chauffant, moteur, plinthe chauffante);
 - au raccordement au réseau du distributeur ou à une autre source d'alimentation;
- Vérifie et entretient les systèmes électriques des immeubles;
- Vérifie et répare tout contrôle défectueux;
- Répare sur demande les appareils électroménagers;
- Vérifie et répare les systèmes d'interphone, les interrupteurs d'appel d'urgence et d'éclairage;
- Effectue l'entretien préventif des équipements et tient à jour le registre;

- Tiens l'inventaire du matériel électrique;
- S'assure que les travaux effectués par les entrepreneurs répondent aux devis;
- Est répondant technique, niveau électrique, vis-à-vis des instances gouvernementales;
- Vois à l'entretien des outils mis à la disposition;
- Effectue des travaux simples de plomberie;
- Effectue des travaux simples de menuiserie;
- Effectue des travaux simples de peinture;
- Effectue les déménagements avec les autres ouvriers d'entretien général;
- Participe aux travaux généraux d'entretien des équipements et installations matérielles;
- Effectue tous les jours le relevé des compteurs et des moteurs;
- Peut effectuer l'entretien et l'aménagement des terrains, selon le cas;
- Participe à l'entretien et à la propreté de son milieu de travail en appliquant les différentes normes d'hygiène et salubrité selon les lois en vigueur;
- S'assure d'accomplir ses tâches de façon sécuritaire en tenant compte des besoins des résidents et de leur environnement;
- Accomplis toutes autres tâches connexes à la demande de son supérieur immédiat.

4) EXIGENCES DU POSTE

FORMATION ACADÉMIQUE

Doit détenir un certificat de qualification « Électricien ou électricienne » et une licence A 2 » émise par le ministère habilité.

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

Expérience minimale de trois (3) ans comme électricien de maintenance.

HABILETÉS (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE)

- Dextérité manuelle;
- Souci du détail;
- Sens de l'organisation;
- Entregent;
- Autonomie.

DATE : 30-01-2019

RESPONSABLE : _____